

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	MORLAND BIS	Numéro	757543
Adresse du site	23, Boulevard Bourdon	Hauteur	R+10 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange et Bouygues présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	28/06/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/07/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	28/08/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 50°, 160° et 290°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 50° <4V/m - 160° <5V/m - 290° <3V/m 5G (3500) : 50° <4V/m - 160° <4V/m - 290° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 36.35m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 37.32m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

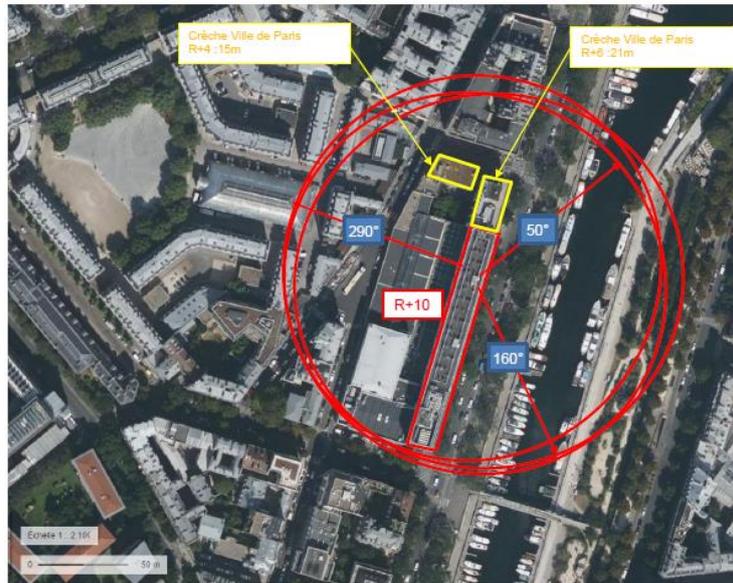
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes faisceaux sur mat fixé sur plot pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 /5G NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Collective Municipale - Bassompierre	1 / 3 Rue Bassompierre 75004 PARIS	15m	Non	46m	0,2249 V/m
Creche Ville de Paris	3 Rue Bassompierre 75004 PARIS	21m	Non	27m	0,013 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

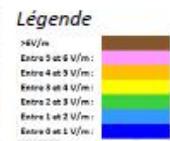
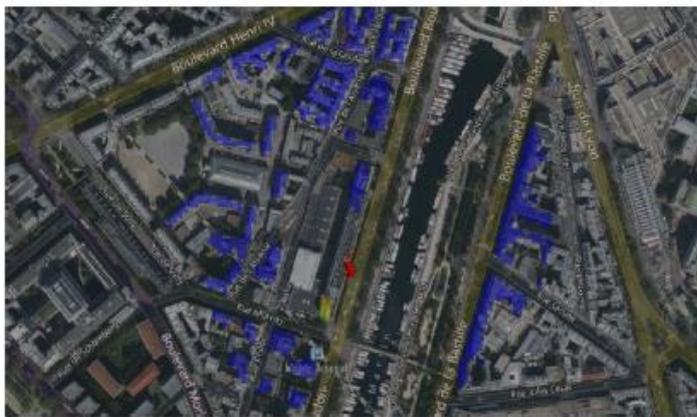
Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azîmut 50°	Azîmut 160°	Azîmut 290°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	20.5 m	20.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE
 iii. Azîmut 160°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azîmut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

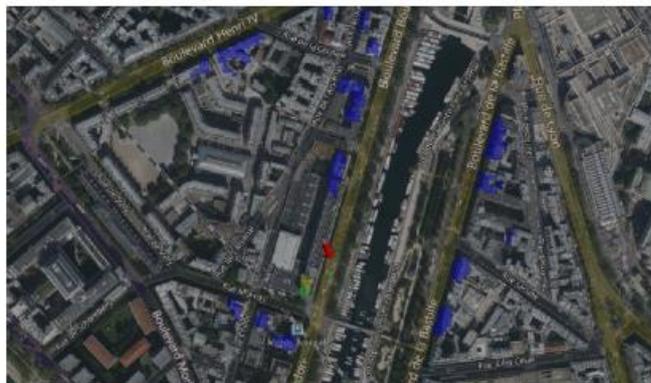
Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azîmut 50°	Azîmut 160°	Azîmut 290°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	24.5 m	24.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE
 iv. Azîmut 160°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azîmut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

PHOTO 1/ Après travaux



Les antennes non visibles depuis la rue

Vue des Azimuts

50° :



290° :

160° :

